

Clôture de la session ordinaire du conseil municipal de Libreville

Un excédent budgétaire de huit milliards 741 millions 531 mille 752 francs



Photo : AEE

Les conseillers municipaux de Libreville lors de la clôture de la session ordinaire de juin 2016.



Photo : Chris Ouyame

Mme la présidente du Conseil municipal de Libreville lisant le rapport final des travaux de son institution.

L.R.A.
Libreville/Gabon

LA session ordinaire du conseil municipal de Libreville consacrée à l'examen des comptes administratifs et de gestion pour l'exercice 2015 a livré les conclusions de ses travaux, jeudi dernier. L'exécution des-

comptes administratifs et de gestion a reçu le blanc-seing des conseillers. Mieux, il ressort de la rencontre tenue du 29 au 30 juin dernier à l'hôtel de ville, que la commune de Libreville enregistre, sur l'exercice 2015, un solde de gestion excédentaire de huit milliards 741 millions 531 mille 752 francs. On peut donc dire que la situation financière de la commune de Libreville est au

beau fixe. Et Rose Christiane Ossouka Raponda, l'édile de la capitale, de saisir la balle au bond pour remercier toutes les parties prenantes à cette performance.

"Pour notre part, les résolutions (non communiquées à la presse), que vient de prendre le conseil municipal, constituent, en plus de conférer un blanc-seing à ses actes, une invite et une exhortation pour l'ordon-

nateur à exécuter les autorisations budgétaires qu'il consent dans le strict respect de l'orthodoxie budgétaire et financière en vigueur en la matière", a déclaré Mme Ossouka Raponda. Elle a renouvelé les engagements que le bureau du conseil a pris devant les conseillers au commencement de la présente mandature : "se conformer strictement aux lois et règlements qui orga-

nisent et régissent l'exercice de ses fonctions", dira-t-elle toutefois, même si, reconnaît-elle, la tâche est complexe et ardue.

La mairesse de Libreville n'a pas non plus tari d'éloge à l'endroit de son équipe pour la qualité du travail abattu, tout en l'invitant à persévérer dans l'effort et le respect de la norme.

Et, contrairement à ce que nous avons écrit

dans notre article relatant l'ouverture des travaux, le conseil municipal avait été amené à modifier et à arrêter le budget primitif de la commune à la somme de 26 milliards 633 millions 514 mille 873 francs, et non 20 milliards 633 millions 514 mille 873 francs. Toutes nos excuses à nos lecteurs et au conseil municipal.